138920 - La signification de l'attitude consistant à s'en remettre à Allah pour la connaissance de Ses noms et attributs

question

Je connais grâce à Allah le sens de ces quatre (notions): altération, annulation, abstention et assimilation. Certains ajoutent un cinquième concept qui consiste à s'en remettre à Allah pour la connaissance de quelque chose. Je n'en connais pas la signification. S'il vous plaît, pouvez vous m'en expliquer clairement les différents sens et indications?

la réponse favorite

Premièrement, s'en remettre à Allah Très Haut pour la connaissance de Ses noms et attributs a deux significations. La première est exacte. Elle consiste à affirmer les mots et à accepter les sens qu'ils véhiculent et s'en remettre à Allah pour la connaissance de leur modalité. C'est ainsi que nous affirmonsqu'Allah Très Haut possède les plus beaux noms et les plus sublimes attributs. Nous connaissons leurs sens et nous y croyons. Toutefois, nous n'en connaissons pas les modalités.

Nous croyons qu'Allah Très haut S'est réellementinstallé sur le Trône d'une manière digne à Sa Majesté et à Sa Transcendance. La modalité decette installationest différente de celle des humains. N'en connaissant pas la modalité, nous nous en remettons à Allah suivant la réaction de l'imam Malick qui, interrogé sur ce sujet, répondit: «Le fait de s'installer est bien compris mais sa modalité ne l'est pas. » Voir Madjmou' al-Fatawas de Cheikh al-islam (3/25).

Voilà la doctrine des membres de la Communauté sunnite. Elle se résume à l'affirmation des attributs d'Allah Très Haut sans les assimiler (à ceux des créatures) ni vouloir en préciser la modalité. A ce propos, Allah Très haut dit: «Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant.» (Coran,42: 11)

Ibn Abdel Barr (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Les partisans de la Sunna sont tous d'avis qu'il faut confirmer les attributs cités dans le Livre et la Sunna en leur donnant un sens réel non métaphorique. Cependant, ils n'en précisent pas la modalité.» Al-Oulouw lil Aliy al-Ghaffar, p.250.

Le second sens du fait de s'en remettre à Allah (pour la connaissance des Ses noms et attributs) est un faux sens puisqu'il signifie: affirmer les mots sans en connaitre la signification. Ils (ceux qui le soutiennent) affirment les mots: « Le Clément S'est installé sur le Trône» pour ajouter tout de suite: nous n'en connaissons pas le sens ni ce qu'Allah entend dire par là.

Cheikh al-Islam Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «S'agissant du fait de s'en remettre à Allah..., il est bien connu qu'Allah Très haut nous a donné l'ordre de réfléchir sur le Coran et nous a exhorté à chercher à en avoir une bonne intelligence..

Comment, en dépit de cela voudrait on que nous ne cherchions pas à le comprendre correctement? En outre, le discours (coranique) vise à nous guider, à nous expliquer (tout) pour nous extraire des ténèbres vers la lumière. Si les textes qui le véhiculent avaient un sens apparent faux et impliquant la mécréance et si onvoulait que nous ne connaissions ni son sens apparent ni son sens caché ou si on voulait que nous en saisissions le sens profond sans nous l'expliquer dans les contours du discours, à supposer qu'il en soit ainsi, de deux choses l'une; ou bien le discours qui nous est adressé n'indique pas clairement la vérité ou bien il véhicule un contenu faux et impliquant la mécréance sans que nous ayons pu le savoir.

Ce que les adeptes de cette interprétation des textes veulent nous dire surl'Auteur du discours estqu'll n'a pas clarifié la vérité qu'll nous demande pourtant de croire et le discours qu'll nous a adressé et nous a donné l'ordre d'appliquer et de nous en contenter ne contient pas une démonstration claire de la vérité. Pire son sens apparent traduit le faux et la mécréance. Il a voulu que nous en comprenions une partie ou des éléments sans fondement argumentaire. Or il est nécessairement connu qu'Allah et Son Messagertranscendent (cette volonté de brouiller leurs interlocuteurs). De telles

affirmations s'apparentent aux propos des modificateurs (du discours) athées...Plus loin, il poursuit: il est ainsi clair que les propos de ceux qui adoptent l'attitude qui consiste à s'en remettre à Allah pour la connaissance de Ses noms et attributs tout en prétendant être fidèles à la tradition des Sunnites et des Ancêtres pieux, il est clair, dis-je, que leurs propos relèvent des pires dires des adeptes de l'innovation (en religion) et de l'athéisme.» Extrait de Dar'a at-taaarud,(1/115).

Cheikh Salih al-Fawzan (Puisse Allah le Protéger) a dit: «Le fait de s'en remettre à Allah... ne fait pas partie de la doctrine des Ancêtre pieux car leur doctrine consiste à croire aux textes tels qu'ils apparaissent selon leur vraisens linguistique tout en évitant d'en déduire la ressemblance entre l'homme et Allah, comme le dit Le Très haut: «Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant.» (Coran, 42:11) Extrait de al-Mountaga min fatawa al-Fawzan (25/1).

Cheikh Ibn Djabrine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Ce qui est juste c'est d'éviter l'interprétation (allégorique) et d'affirmer les attributs (divins) selon leur sens qui se dégage (spontanément) des textes tout en s'en remettant à Allah pour la connaissance des modalités et réalités profondes mais aussi tout en croyant que les textes ne laissent pas comprendre une assimilation du Maître aux créatures ni l'assimilation de Ses attributs aux leurs car l'assimilation est aussi exclue que l'annulation.» Extrait de fatawa de Cheikh Ibn Djabrine (64/41).

Cheikh Abdourrazzaq Afifi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: « La doctrine des Ancêtres pieux consiste à s'en remettre à Allah pas pour la connaissance de la signification des attributs divins mais pour la saisie de leurs modalités.» Extrait de fatawa Cheikh Abdourrazzaq Afifi, p.104.

Cheikh Ibn Baz (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «Ahmad dit que les «je-m'en remetistes» sont pires que les jahmites. S'en remettre à Allah .. consiste à dire: Allah sait mieux son sens. Il n'est pas permis de s'exprimer de cette manière car la signification des textes est connue des ulémas. C'est pourquoi Malick (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit : «Le fait de s'installer est bien compris mais sa

modalité ne l'est pas.» De pareils propos ont encore été rapportés d'après l'imam Rabi'a ibn Abi Abdourrahman et d'autres ulémas. Les sens des attributs sont bien connus chez les ulémas de la communauté sunnite. C'est le cas de la satisfaction , de al colère, de l'amour, du fait de s'installer sur, du rire, etc. On comprend qu'ils renvoient à des sens différents. Le rire est différent de la satisfaction. Celle-ci est différente de la colère. Cette dernièrea une signification autre que l'amour. L'audition n'est pas la vue. Ces attributs (divins) sont tous connus d'Allah le Transcendant. Ils ne ressemblent pas aux qualités des créatures.» Extrait de fatawa nouroune ala ad-darb par Ibn Baz,p.65.

Le même auteur poursuit: «L'imam Ahmad (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) et d'autres imams issus des Ancêtres pieux ont contesté l'attitude des partisans du principe de s'en remettre... Ils les ont qualifiés d'innovateurs car leur doctrine implique qu'Allah le Transcendant ait adressé à Ses fidèles serviteurs un discours dont ils ne comprennent ni le sens ni la portée. Or Allah le Transcendant et Très haut transcende cela. Les partisans de la sunnacomprennent le sens qu'Allah donne à ses propos et ils Le décrivent selon les implications de Ses noms et attributs et l'éloignent par la pensée de tout ce qui ne convient pas à Sa Puissance et à Sa Majesté. Ils savent grâce à ses propos et à ceux de Son Messager (Bénédiction et salut soient sur lui) qu'Allah est absolument parfait dans tout ce qu'll dit de lui-même et dans tout ce que Son messager (Bénédiction et salut soient sur lui) dit de Lui.» Extrait de Madjmou fatawa lbn Baz (3/55).

Cheikh Ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) dit: «Il y a deux façons de s'en remettre à Allah; l'une porte sur la connaissance d'un sens et l'autre sur la saisie d'une modalité. L'ensemble des partisans de la Sunna s'en remettent à Allah selon le second sens et non selon le premier puisqu'ils affirment les attributs et noms divins, les expliquent et les subdivisent. Quiconque prétend qu'ils soutiennent le principe de s'en remettre selon le premier sens aura menti contre eux.» Extrait de Ligaa al-bab al-maftouh (67/24).

Deuxièmement, certains se sont trompés en croyant que la doctrine des Ancêtres était fondée sur le principe de s'en remettre à Allah pour la connaissance de Ses noms et attributs. Ils ont cru pouvoir déduire cela des propos des Ancêtres pieux relatifs aux hadith évoquant les attributs: « Laissez les passer comme vous les avez reçus sans en expliquer les modalités». Cette déduction est inexacte. En effet, cette parole reçue des Ancêtres pieux indique qu'ils affirmaient les attributs selon les sens qu'Allah leur a donné mais ils niaient en connaître les modalités.

Cheikh al-islam Ibn Taymiyyah (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: «

Les propos de Rabi'a et Malick : «Le fait (pour Allah) de s'installersur Son trône n'est pas inconnu. Sa modalité échappe à la raison. Il est pourtant un devoir d'y croire» ne font que corroborer ceux des autres: «Laissez les passer tels que vous les avez reçus sans en déterminer la modalité.» Ils ont nié la connaissance de la modalité non la vraie connaissance de l'attribut.» Si ces gens avaient cru à des mots sans en comprendre un sens qui convienne à Allah, ils n'auraient pas dit: «Le faitde s'installern'est pas inconnu mais sa modalité n'est pas saisissable par la raison» Ils n'auraient pas dit non plus : «Laissez les passer sans chercher à en préciser la modalité. Car le fait de s'installer ne serait pas connu dans ce cas, mais plutôt ignoré au même titre que les lettres isolées. il s'y ajoute encore qu'on n'aurait pas besoin de nier la connaissance de la modalité si on ne connait pas le sens d'un mot. On n'a besoin de nier la connaissance de la modalité que quand on affirme les attributs. En plus, celui qui nie les attributs divins n'a pas besoin de dire «sans en préciser la modalité». Celui qui dit : «Allah ne siège pas sur le Trône» n'a pas besoin d'ajouter «sans précision de modalité». Si la doctrine des Ancêtres pieux impliquait réellement la négation des attributs, ils n'auraient pas employé l'expression «sans préciser la modalité». Il s'y ajoute que leurs propos : «Laissez les passer comme vous les avez reçus» impliquent l'affirmation de leur sens apparent car les mots sont établis pour véhiculer un sens. S'il en était autrement pour les attributs, on devrait dire: «Prononcez en les mots tout en croyant que leur sens n'est pas **voulu.**» ou «Prononcez les tout en croyant qu'ils ne décrivent pas Allah réellement. Mais alors on ne les aurait pas laissé passer comme reçus. On ne dirait pas dans ce cas: «sans

en préciser la modalité» puisque nier la connaissance de la modalité de quelque chose d'inexistant est superflu.» Extrait de Madjmou al-Fatawa al-hamawillyah (5/41).

Ce qui précède a été rapporté de Makhool, d'az Zouhri, de Malick ibn Anas, de Soufiayne ath-Thawri, de Layth ibn Saad et d'al-Awzaii. L'expression (laissez les passer...) implique une réfutation (des arguments) des partisans de la négation (des attributs) et des partisans de leur assimilation à ceux des humains. L'expression indique en plus que les Ancêtres pieux reconnaissaient aux attributs un sens exact qui convient à Allah. L'indication se présente sous deux aspects: le premier consiste dans leurs propos: «Laissez les passer comme reçus». Ils signifient qu'il faut en retenir le sens apparent. Or nul doute qu'ils sont conçus pour traduire un sens qui convient à Allah Très haut. S'ils avaient cru que les attributs sont dépourvus de sens, ils n'auraient pas besoin de nier la connaissance de leur modalité. Ils auraient dit : « laissez les passer et ne cherchez pas à en comprendre le sens» ou d'autres propos pareils. Le deuxième aspect est que leurs propos : «sans en préciser la modalité» est une claire affirmation de leur sens réel. S'ils avaient cru le contraire, ils n'auraient pas besoin d'en nier la connaissance de la modalité car ce qui n'est pas établi n'a pas d'existence réelle. Dès lors il est superflu de lui nier une modalité.» Extrait de Madjmou' Fatawa d'Ibn Outhaymine, (4/32).

Allah Très haut le sait mieux.